



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 777 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'activité humaine représente la cause principale des émissions de gaz à effet de serre (GES) et qu'il s'avère donc nécessaire que les jeunes soient conscientisés face aux sources d'émissions des GES telles que l'industrie de l'élevage, le secteur des transports et la combustion des énergies fossiles;

CONSIDÉRANT QUE le réchauffement planétaire est responsable de nombreuses conséquences, telles que la pollution atmosphérique, l'augmentation du nombre et de la durée des vagues de chaleur, la prolongation de la saison des pollens et des feux de forêts, ce qui a un impact sur notre santé, et que cela a un impact sur la fonte des glaciers qui menace la survie de plusieurs espèces animales et végétales;

CONSIDÉRANT QUE les océans hébergent un septième continent constitué d'amas de déchets plastiques qui s'étale sur 3,5 millions de km² et que ces déchets sont nuisibles à l'écosystème et à la faune marine;

CONSIDÉRANT l'urgence que les jeunes soient instruits quant aux conséquences néfastes des changements climatiques et de la pollution des mers et qu'ils soient aptes à trouver des solutions pour diminuer leur empreinte écologique;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons que le gouvernement du Québec impose un cours d'éthique environnementale obligatoire au niveau collégial.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé

Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques

15/05/2019

Date de signature de l'extrait